



Vin : le cru Boutenac a désigné ses ambassadeurs

VITICULTURE

Comme chaque année, le cru Boutenac a choisi ses représentants pour l'année à venir.

Un panel de dégustateurs était réuni le jeudi 10 février dernier au château de Boutenac pour sélectionner les cuvées qui seront les porte-drapeaux de l'appellation dérivée de l'AOC Corbières, tout au long de l'année dans les salons et tous les autres événements commerciaux. Unique appellation communale de la région Corbières (depuis 2005), avec des vignes classées et implantées autour du petit massif du Pinada, des conditions de production rigoureuses et un groupe de vignerons dynamiques : voilà les caractéristiques du cru Boutenac reconnu pour son excellence viticole.

Pour maintenir son niveau qualitatif, le syndicat organise chaque année cette dégustation avec des jurys de professionnels composés de vignerons, œnologues, sommeliers et autres dégustateurs habilités. 24 dégustateurs ont dégusté en 2 jurys les 28 cuvées qui étaient présentées cette année. Au final, ce sont 8 cuvées qui ont été sélectionnées pour être les ambassadrices de l'appellation

tout au long de l'année lors de diverses actions de promotion. La demande d'émancipation de cette appellation communale est toujours en attente des instances européennes, après avoir été validée par la France. « Il s'agit là de l'évolution naturelle de l'appellation, qui permettrait aux vignerons de s'identifier comme AOC Boutenac, et non AOC Corbières

« Une vraie réussite collective »

Boutenac, sans toutefois se désolidariser de l'appellation mère », précise Virginie Gouxette-Blasco, chargée de communication. La sélection comporte des habitués, présents quasiment tous les ans, comme le domaine de Villemajou, berceau de Gérard Bertrand, ou le château de Caraguilhès, ainsi que de belles surprises, à l'image du château Hauterive le Haut qui découvre ce statut d'ambassadeur. Le local de l'étape, Frédéric



Frédéric Bousquet est très fier de la sélection de sa cuvée « Grès de Boutenac ».

Bousquet du château Grand Moulin, est également entré cette année dans la sélection, par l'intermédiaire de sa cuvée « Grès de Boutenac ».

Première participation

Première participation, et première réussite pour cet assemblage 60 % mourvèdre 40 % carignan qui représente l'entrée de gamme de l'AOC Corbières Boutenac du château Grand Moulin. « Nous ne pouvons présenter qu'une cuvée à la sélection, confie Frédéric Bousquet, et d'habitude, nous présentions Fleur Élysée, qui est

plus iconique. Mais cette année, j'ai eu envie de tenter de relever un défi en proposant Grès de Boutenac. Il s'agit d'une bouteille un peu plus axée sur le local, alors que l'autre est avant tout destinée à

l'export. C'est une vraie réussite collective, pour toute l'équipe, et une fierté de représenter l'appellation aux côtés des autres sélectionnés ».

Germain Cauffopé

Les cuvées sélectionnées

- Averal 2019 ; Château Hauterive le Haut - Canta per ieu 2017 ; Château Sainte Lucie d'Aussou - L'Echappée Belle 2017 ; Château de Caraguilhès - Grès de Boutenac 2018 ; Château Grand Moulin - Romain Pauc 2019 ; Château La Voulte Gasparets - Ganymède 2019 ; Château Saint Estève - Grand Vin 2019 ; Château de Villemajou - La Serre 2018 ; Famille Fabre

